



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

1 – INTRODUCTION

Aux termes des dispositions de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L. 2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L. 2121-12, sont mis en ligne sur le site Internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat. »

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le cycle budgétaire est le suivant : budget primitif, décisions modificatives et compte administratif.

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice les résultats de l'exécution du budget par le maire. Il retrace les opérations de toute nature réalisées au cours de l'année.

2 - BUDGET PRINCIPAL VILLE DU TREPORT

Conformément au compte de gestion 2022, les résultats d'exécution du budget principal sont les suivants :

	Résultat à la clôture de 2021	Part affecté à l'investissement en 2022	Résultat de 2022	Résultat de clôture de 2022
Investissement	- 777 845,23 €		- 536 028,91 €	- 1 313 874,14 €
Fonctionnement	7 210 123,71 €	4 598 698,35 €	929 113,52 €	3 540 538,88 €
TOTAL	6 432 278,48 €	4 598 698,35 €	393 084,61 €	2 226 664,74 €

2-1- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2-1-1- Eléments préliminaires

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, concessions cimetièrre, ...), aux

impôts locaux, aux dotations versées par l'État et aux participations versées par les autres collectivités et les partenaires.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées essentiellement par les achats de matières premières et de fournitures, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les prestations de services effectuées, les salaires du personnel municipal, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

2-1-2 Analyse des recettes réelles de fonctionnement

De façon synthétique, la répartition des recettes réelles de fonctionnement est la suivante :

		Montant	Pourcentage
013	Remboursement charges de personnel	256 942,68 €	1,68%
70	Produits des services, domaine, ...	1 240 043,28 €	8,11%
73	Impôts et taxes	9 735 767,76 €	63,70%
74	Dotations et participations	2 902 999,87 €	18,99%
75	Autres produits de gestion courante	309 662,86 €	2,03%
76	Produits financiers	223 978,97 €	1,47%
77	Produits exceptionnels	390 879,16 €	2,56%
78	Reprise de provisions semi-budgétaires	223 709,00 €	1,46%
Recettes Réelles de Fonctionnement		15 283 983,58 €	100,00%

Impôts et taxes (chapitre 73)

Dans le respect des engagements pris par le conseil municipal, les taux d'imposition communaux sont restés identiques à ceux de 2021 et n'ont pas augmenté depuis 2010.

- Taxe foncière sur le bâti : 51.89% (taux communal : 26.53% + taux départemental : 25.36%)
- Taxe foncière sur le non bâti : 40.87%.

Montant CA 2022 = 9 735 767.76€ soit 63.70% des recettes réelles de fonctionnement.

Il s'agit essentiellement de produits des impôts directs (taxe foncier bâti et foncier non bâti), compensation TH suite à la réforme fiscale, ainsi que l'attribution de compensation (AC) versée par la Communauté de Communes des Villes-Sœurs (CCVS), le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC), les droits de place, la taxe sur la consommation finale d'électricité, le prélèvement sur le produit des jeux et la taxe additionnelle aux droits de mutation.

		CA 2022
73111	TH et TF	3 307 145,00 €
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	10 476,00 €
73211	Attribution de compensation	2 703 040,00 €
73216	Reversement de fiscalité	115 701,26 €
73221	FNGIR	2 386 294,00 €
73223	FPIC	58 155,00 €
7323	Reversement prélèvement Etat sur les jeux (part communale)	409 295,57 €

7336	Droits de place	227 986,19 €
7338	Autres taxes	600,00 €
7351	Taxe sur électricité	117 396,84 €
7363	Impôt sur cercles de jeux	52,85 €
7364	Prélèvement sur le PJ Casino	135 693,00 €
7381	Droits de mutation	257 893,35 €
7388	Autres taxes diverses	6 038,70 €
TOTAL Impôts et Taxes		9 735 767,76 €

Dotations versées par l'Etat (chapitre 74)

Montant CA 2022 = 2 902 999,87 €, soit 18.99% des recettes réelles de fonctionnement.

Il s'agit des différentes dotations versées par l'Etat ou autres organismes :

		CA 2022
7411	Dotation forfaitaire	0,00 €
74121	Dotation de solidarité rurale	41 963,00 €
744	FCTVA sur fonctionnement	17 010,90 €
74718	Autres participations de l'Etat	9 924,28 €
7473	Participation du Département	160,00 €
74751	Participation CCVS	74 504,71 €
7478	Participation autres organismes : CAF, ...	367 347,73 €
7482	Compensation Etat pour perte sur droits de mutation	849,00 €
748313	DCRTP (dotation de compensation suite réforme taxe professionnelle)	1 242 024,00 €
74834	Etat - compensation au titre des exonérations de TF	1 131 272,00 €
748372	Dotation politique de la ville (participation de l'Etat au recrutement du chargé de mission PVD)	17 944,25 €
TOTAL DES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		2 902 999,87 €

Produits des services, domaine (chapitre 70)

Montant CA 2022 = 1 240 043,28 € soit 8.11% des recettes réelles de fonctionnement

Ces produits correspondent aux redevances perçues auprès des usagers des services, ainsi que les subventions ou autres produits qui leur sont directement affectés, mais également les concessions et redevances funéraires, les mises à disposition de personnel à la Communauté de Communes, aux budgets annexes et des remboursements de frais par des redevables.

Les redevances les plus importantes concernent les redevances de stationnement sur voirie, **article 70383 : 418 240.60€** et la mise à disposition de personnel **article 70841 : 335 497.63€**.

Produits de gestion courante (chapitre 75)

Il s'agit principalement des revenus des immeubles.

Ces produits s'élèvent à **309 662,86€** et représentent 2.03% des recettes réelles de fonctionnement.

Remboursements de charges de personnel (chapitre 013)

Montant CA 2022 = 256 942,68 € soit 1.68% des recettes de fonctionnement.

Il s'agit des remboursements sur rémunérations et charges de sécurité sociale du personnel effectués par SOFCAP, assurance statutaire.

Produits financiers (chapitre 76)

Montant CA 2022 = 223 978,97€ soit 1.47% des recettes de fonctionnement.

Il s'agit pour l'essentiel du fond de soutien versé par l'Etat dans le cadre de la sortie des emprunts structurés à risque.

Produits exceptionnels (chapitre 77)

Montant CA 2022 = 390 879,16€, soit 2.56% des recettes réelles de fonctionnement.

		CA 2022	Observations
7711	Dédits et pénalités reçus	8 700,00 €	Pénalités de retard pour gymnase
7713	Libéralités reçues	43,18 €	Don quête pour halte-garderie
773	Mandats annulés sur ex antérieurs	33 532,68 €	Dégrèvement s/ TF + avoirs entreprises
775	Produits des cessions d'immobilisations	324 085,66 €	Cession de terrains
7788	Produits exceptionnels divers	24 517,64 €	Remboursement de sinistres, avoirs, ...
TOTAL des produits exceptionnels		390 879,16 €	

Reprises de provisions semi-budgétaires (chapitre 78)

Montant CA 2022 = 223 709€, soit 1.46% des recettes réelles de fonctionnement.

Ces produits correspondent à des reprises de provisions semi-budgétaires inscrites lors de budgets précédents :

- Pour dépréciation des immobilisations (Église : 200 000€)
- Pour dépréciation des actifs circulants, en cas d'impayés : (23 709€).

2-1-3 – Analyse des dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement se décomposent de la façon suivante :

		CA 2022	Pourcentage
011	Charges à caractère général	3 358 278,76 €	26,23%
012	Charges de personnel	6 817 585,75 €	53,25%
014	Atténuations de produits	142 394,00 €	1,11%
65	Autres charges de gestion courante	690 785,46 €	5,40%
66	Charges financières	176 723,02 €	1,38%
67	Charges exceptionnelles	58 425,64 €	0,46%
68	Dotations provisions semi-budgétaires	1 557 838,36 €	12,17%
Dépenses Réelles de Fonctionnement		12 802 030,99 €	100,00%

Charges à caractère général (chapitre 011)

Montant CA 2022 = 3 358 278.76€ soit 26.23% des dépenses réelles de fonctionnement. Ces dépenses correspondent aux différents frais généraux (fluides, entretien, maintenance, assurances, ---) engagés pour la gestion des services et des équipements et se décomposent selon le tableau suivant :

		CA 2022
6042	Achats de prestations services	405,55 €
6061	Fournitures non stockables : fluides	813 658,61 €
6062	Fournitures non stockées : alimentation, carburants, autres ...	83 134,62 €
6063	Fournitures entretien et petit équipement	285 082,72 €
6064	Fournitures administratives	25 012,21 €
6065	Livres, disques (médiathèque)	21 080,55 €
6067	Fournitures scolaires	16 965,17 €
6068	Autres matières et fournitures	222 597,25 €
611	Contrats de prestations de service	725 790,20 €
613	Locations	51 888,34 €
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers (terrains, bâtiments, voies et réseaux...)	265 818,05 €
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	83 776,10 €
6156	Maintenance	94 490,33 €
6161 6162	Assurances	79 017,59 €
6182	Documentation générale et technique	9 908,58 €
6184	Versements à des organismes de formation (autres que CNFPT)	27 285,78 €
6188	Autres frais divers	60 642,44 €
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	25 635,60 €
6231	Annonces et insertions	13 986,74 €
6232	Fêtes et cérémonies (spectacles, comité des fêtes, cérémonies...)	237 877,63 €
6236	Catalogues et imprimés	13 859,13 €
6238	Divers	1 863,51 €
6247	Transports collectifs	4 640,00 €
625	Déplacements, missions et réceptions	13 099,42 €
626	Frais postaux et télécommunications	39 350,16 €

627	Services bancaires et assimilés	23 634,34 €
628	Divers	11 677,54 €
635	Impôts et taxes (administration des impôts)	89 354,13 €
637	Impôts et taxes (autres organismes)	16 746,47 €
TOTAL des charges à caractère général		3 358 278,76 €

Charges de personnel (chapitre 012)

Montant CA 2022 = 6 817 585,75€ soit 53.25% des dépenses réelles de fonctionnement.

Atténuations de produits (chapitre 014)

Montant CA 2022 = 142 394€, soit 1.11% des dépenses réelles de fonctionnement

Il s'agit de :

- Dégrèvement de taxe d'habitation sur logements vacants : 8 330€
- FPIC : 134 064€.

Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Montant CA 2022 = 690 785.46€ soit 5.40% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les principaux postes de dépenses de ce chapitre sont :

- Les indemnités des élus : **107 690.41€**,
- Les subventions aux associations (art.6574) : **385 284.50€** :

Social	197 446,00 €
Anciens Combattants	1 010,00 €
Animation de la Station	102 910,00 €
Scolaire	5 758,50 €
Sport	76 810,00 €
Divers	1 350,00 €

- La subvention d'équilibre du CCAS (art.657362) : **140 000€**.

Charges financières (chapitre 66)

Montant CA 2022 = 176 723.02€ soit 1.38% des dépenses réelles de fonctionnement.

Il s'agit du remboursement des intérêts d'emprunts.

Autres charges exceptionnelles (chapitre 67)

Montant CA 2022 = 58 425.64€ soit 0.46% des dépenses réelles de fonctionnement.

Pour cet exercice, ces charges se répartissent de la façon suivante :

	OBJET	CA 2022	Observations
6713	Secours et dots	25 313,48 €	Aides études, transport, sport
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	358,00 €	
6748	Subventions exceptionnelles	3 821,00 €	
678	Autres charges exceptionnelles	28 933,16 €	Péril, mise en fourrière
		58 425,64 €	

Il s'agit principalement des frais engagés par la Ville, dans le cadre des :

- Aides apportées aux familles :
 - o Études supérieures Postbac : 14 800€,
 - o Séjours linguistiques, Erasmus : 379.48€
 - o Transport scolaire : 3 645€
 - o Pass'sport : 4 779€
- Autres charges exceptionnelles : 28 933.16€ - Mises en fourrière, part non récupérée sur virement frauduleux.

Dotations pour provisions semi-budgétaires (chapitre 68)

Montant CA 2022 = 1 557 838.36€, soit 12.17% des dépenses réelles de fonctionnement.

Il s'agit de provisions :

- Pour dépréciation des immobilisations, afin de pouvoir procéder à de grosses réparations ou mises aux normes de bâtiments,
 - o 1 116 829.00€ pour l'école LDM,
 - o 441 009.36€ pour le funiculaire,

2-2- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2-2-1- Analyse des recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement se sont élevées à **7 177 945.65€** et sont constituées de :

		CA 2022
1311	Subvention transférables Etat	97 017.12€
1313	Subvention transférables Dpt	1 907.00€
1321	Subvention non transférables. Etat	452 570.94€
1322	Subvention non transférable Région	463 048.20€
1323	Subvention non transférable Dpt	141 389.00€
13251	Subvention non transférable GFP de rattachement	202 377.89€
1328	Autres subventions non transférables	59 660.88€
1342	Amendes de police non transférables	39 000.00€
Sous-total subventions		1 456 971.03€
10222	FCTVA	1 101 137.09€
10226	Taxe d'aménagement	21 139.18€
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	4 598 698.35€
TOTAL des recettes réelles d'investissement		7 177 945.65€

2-2-2 – Analyse des dépenses réelles d’investissement

Les dépenses réelles d’investissement s’élèvent à **9 266 813.63€** et sont composées principalement :

- Du remboursement de la dette en capital,
- De subventions d’équipement versées,
- De l’acquisition de matériel,
- Des travaux.

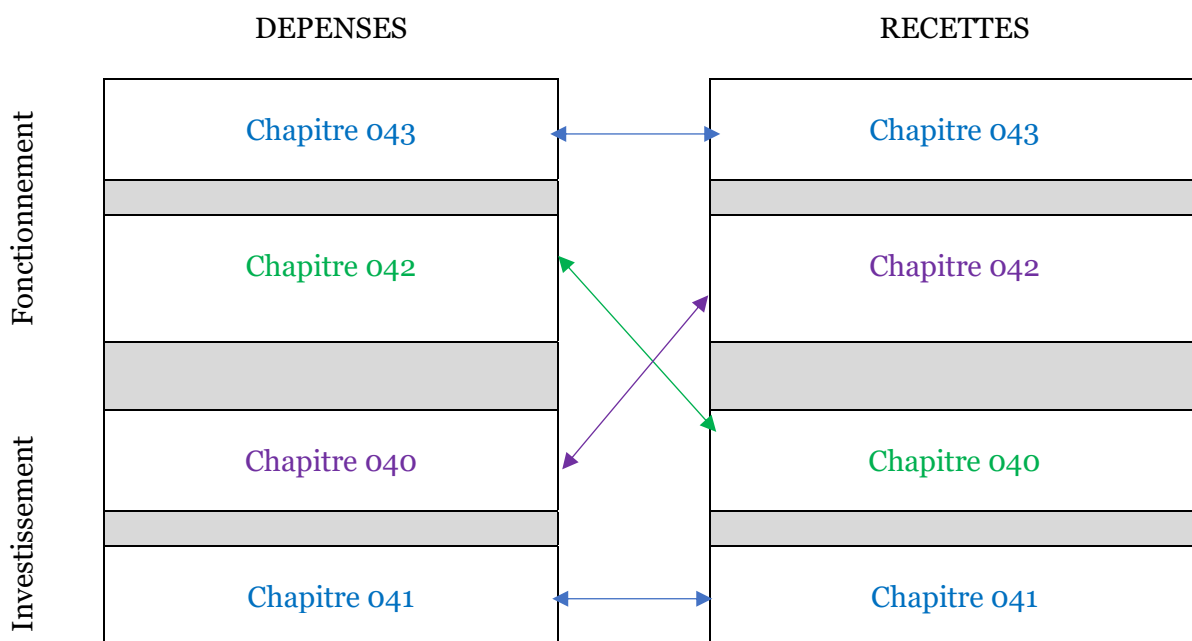
Elles se répartissent comme suit :

		CA 2022
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (apurement 1069-M57)	105 874.11€
1641	Remboursement emprunts en euros (capital)	1 036 082.68€
16818	Remboursement emprunts CAF (capital)	1 264.51€
165	Dépôt et cautionnement reçus	43.64€
20...	Immobilisations incorporelles, subventions d’équipement versées	207 917.40€
21...	Immobilisations incorporelles : matériels ou travaux intégrés dans l’actif	5 570 992.91€
23...	Immobilisations en cours : travaux non intégrés dans l’actif	2 344 638.38€
TOTAL des dépenses réelles d’investissement		9 266 813.63€

2-3 – LES OPERATIONS D’ORDRE

Contrairement aux opérations réelles qui se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs, les opérations d’ordre budgétaires correspondent à des jeux d’écritures **sans flux financiers réels** et **doivent par conséquent toujours être équilibrées en dépenses et en recettes**.

Les opérations d’ordre sont regroupées dans des chapitres globalisés 040, 041, 042 et 043 et doivent s’équilibrer entre sections, selon le schéma suivant :



Absence d'opérations d'ordre au chapitre 43 qui retrace les opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement liées à la comptabilité de stock.

Equilibre entre DF chapitre 042 et RI chapitre 040

- Dotations aux amortissements (dépense 68, recette 28)
- Ecritures issues d'une cession d'immobilisation (dépense 67, recette 21)
- Ecritures relatives à l'encaissement du fond de soutien de l'Etat lors de la renégociation des emprunts à risques (dépense 68, recette 48)

DF 042			RI 040	
675	Valeur comptable des immobilisations cédées	298 278,81 €	Terrains	211...
6761	Différences sur réalisations (positives)	73 653,19 €	Plus ou moins-values sur cession d'immobilisations	192
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	1 046 078,81 €	Amortissement des immobilisations	28...
6862	Dotations aux amortissements des charges financières à répartir	366 589,61 €	Pénalités de renégociation de la dette	4817
		1 784 600,42 €		

Equilibre entre DI chapitre 040 et RF chapitre 042

- Reprise des subventions d'investissement au compte de résultat (dépense 139, recette 777)
- Travaux en régie (dépense 2..., recette 722)

DI 040			RF 042	
21...	Travaux en régie	135 316,39 €	Immobilisations corporelles (travaux en régie)	722
192	Plus ou moins-values sur cession immobilières	47 847,34 €	Différence sur réalisations transférées en investissement	7761
139...	Amortissement des subventions	48 597,62 €	Quote-part des subventions d'investissement transférables au compte de résultat	777
		231 761,35 €		

Les chapitres d'ordre sans exécutions budgétaires

Les chapitres 021 « virement de la section de fonctionnement » et 023 « virement à la section d'investissement » permettent de virer des crédits de la section de fonctionnement à la section d'investissement mais ne donnent pas lieu à émission de titres et de mandats au cours de l'exercice.

2-4 – RATIOS REGLEMENTAIRES DU BUDGET COMMUNAL

population : 4 680 habitants

		Ratios CA 2022	Moyenne strate 2021	Moyenne strate 10 à 20 000 hab 2021
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	2 343.27€	929€	1 213€
2	Produit des impositions directes/population	706.65€	457€	576€
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	2 738.42€	1075€	1 357€
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 728.81€	430€	454€
5	Encours de dette/population	1 545.03€	717€	816€
6	DGF/population	8.97€	149€	174€

3 - BUDGET CAMPING ET AIRES DE CAMPING- CARS

Conformément au compte de gestion 2022 du budget « camping et aires de camping-cars », les résultats d'exécution du budget annexe sont les suivants :

	Résultat à la clôture de 2021	Part affecté à l'investissement en 2022	Résultat de 2022	Résultat de clôture de 2022
Investissement	- 41 946,75 €		126 883,85 €	84 937,10 €
Fonctionnement	379 526,77 €	50 695,75 €	190 446,85 €	519 277,87 €
TOTAL	337 580,02 €	50 695,75 €	317 330,70 €	604 214,97 €

3-1 – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

3-1-1- Analyse des recettes réelles de fonctionnement

De façon synthétique, la répartition des recettes réelles de fonctionnement est la suivante :

		CA 2022	Pourcentage
70	Prestations de service : redevances camping et aires de camping-cars	590 156,05 €	64,62%
75	Autres produits de gestion courante	320 648,61 €	35,11%
77	Produits exceptionnels	1 744,25 €	0,19%
78	Reprise sur provisions	791,00 €	0,09%

Recettes Réelles de Fonctionnement	913 339,91 €	100,00%
---	---------------------	---------

Les recettes concernant les redevances de camping et emplacements aires de camping-cars s'élèvent à **590 156.05€** et représentent 64.62% des recettes réelles de fonctionnement.

Les autres produits de gestion courante comprennent :

- Les locations de bungalows pour un montant de 320 648.61€,
- Des produits divers pour 1 744.25€ : cession d'éléments d'actif, remboursement de sinistre et recettes des jeux automatiques,
- Une reprise sur provisions pour 791.00€

3-1-2 – Analyse des dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement se décomposent de la façon suivante :

		CA 2022	Pourcentage
011	Charges à caractère général	276 531,29 €	45,06%
012	Charges de personnel	330 604,00 €	53,87%
65	Autres charges de gestion courante	2 546,37 €	0,41%
67	Charges exceptionnelles	3 973,37 €	0,65%
Dépenses Réelles de Fonctionnement		613 655,03 €	100,00%

Charges à caractère général (chapitre 011)

Montant CA 2022 = 276 531.29€ soit 45.06% des dépenses réelles de fonctionnement. Ces dépenses correspondent aux différents frais généraux (fluides, entretien, maintenance, assurances, ---) engagés pour la gestion du camping et des aires de camping-cars et de leurs équipements et se décomposent selon le tableau suivant :

		CA 2022
6061	Fournitures non stockables : fluides	126 673,90 €
6063	Fournitures entretien et petit équipement	14 771,09 €
6064	Fournitures administratives	2 771,98 €
6066	Carburant	277,91 €
6068	Autres matières et fournitures	17 226,51 €
611	Sous-traitance générale	10 068,28 €
6135	Locations mobilières	3 142,12 €
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 337,60 €
61528	Entretien, réparations autres biens immobiliers	-294,00 €
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 089,28 €
6156	Maintenance	5 436,24 €
6161	Assurances	2 320,59 €
618	Divers	9 789,50 €

6228	Divers	4 920,59 €
6231	Annonces et insertions	189,00 €
6257	Réceptions	315,33 €
6262	Frais postaux et télécommunications	1 602,72 €
627	Services bancaires et assimilés	5 994,21 €
6288	Concours dives, autres ...	11 108,24 €
63512	Taxe foncière	18 242,00 €
6358	Autres droits	37 548,20 €
TOTAL des charges à caractère général		276 531,29 €

Charges de personnel (chapitre 012)

Montant CA 2022 = 330 604.00€ soit 53.87% des dépenses réelles de fonctionnement.

Il s'agit du remboursement de la mise à disposition du personnel affecté au camping, au profit du budget principal de la Ville.

Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Montant CA 2022 = 2 546.37€ soit 0.41% des dépenses réelles de fonctionnement.

Ces dépenses correspondent :

- Aux droits versés à la SACEM (Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique) et SPRE (société pour la perception de la rémunération équitable). : 2 246.37€ (article 6518),
- Hébergement du site Internet : 300.00€ (article 6512),

Charges exceptionnelles (chapitre 67)

Montant CA 2022 = 3 973.37€, soit 0.65% des dépenses réelles de fonctionnement.

Il s'agit de l'annulation d'un titre sur exercice antérieur en raison principalement de la crise sanitaire (remboursements d'arrhes).

3-2- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

3-2-1- Analyse des recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **50 695.75€**.

Il s'agit de l'excédent de fonctionnement capitalisé (article 1068).

3-2-2- Analyse des dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **33 049.93€** et se décomposent de la façon suivante :

		CA 2022
2153	Installations à caractère spécifique	15 198,50 €
2183	Matériel de bureau et informatique	1 070,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	16 781,43 €
TOTAL Dépenses d'investissement		33 049,93 €

Concernant les dépenses imputées au chapitre 21, il s'agit :

- Pour le camping :
 - o Fourniture et pose d'un jeu Tours Moussaillons
 - o 2 ordinateurs
 - o Pose coffret électrique bloc 2
 - o Cabine de douche pour bungalow
- Pour l'aire de camping-cars :
 - o 2 abri-containers béton
 - o Bornes de distribution d'eau
 - o Pose coffret électrique
 - o Lisse pour barrière petite aire de camping-cars.

3-3- LES OPERATIONS D'ORDRE

Absence d'opérations d'ordre au chapitre 43 qui retrace les opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement liées à la comptabilité de stock.

Equilibre entre DF chapitre 042 et RI chapitre 040

- Dotations aux amortissements (dépense 68, recette 28)

DF 042			RI 040	
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	1 411.26€	Eléments d'actif cédés	21...
6811	Dotation aux amortissements	128 270.72€	Amortissement des immobilisations	28...
		129 681.98 €		

Equilibre entre DI chapitre 040 et RF chapitre 042

- Reprise des subventions d'investissement au compte de résultat (dépense 139, recette 777)
- Travaux en régie (dépense 21..., recette 722)

DI 040			RF 042	
139...	Amortissement des subventions	16 342.62€	Quote-part des subventions d'investissement transférables au compte de résultat	777
2135	Construction d'un abri petite ACC	4 101.33€	Travaux en régie	722
		20 443.95€		

Les chapitres d'ordre sans exécutions budgétaires

Les chapitres 021 « virement de la section de fonctionnement » et 023 « virement à la section d'investissement » permettent de virer des crédits de la section de fonctionnement à la section d'investissement mais ne donnent pas lieu à émission de titres et de mandats au cours de l'exercice.

4 – BUDGET STATIONNEMENT (PARCS FERMES)

Conformément au compte de gestion 2022 du budget « stationnement-parcs fermés », les résultats d'exécution du budget annexe sont les suivants :

	Résultat à la clôture de 2021	Part affecté à l'investissement en 2022	Résultat de 2022	Résultat de clôture de 2022
Investissement	47 725,23 €		- 30 488,83 €	17 236,40 €
Fonctionnement	132 340,75 €	13 748,11 €	28 682,38 €	147 275,02 €
TOTAL	180 065,98 €	13 748,11 €	- 1 806,45 €	164 511,42 €

4-1- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

4-1-1-Analyse des recettes réelles de fonctionnement

De façon synthétique, la répartition des recettes réelles de fonctionnement est la suivante :

		CA 2022	Pourcentage
7541	Redevances de stationnement	87 465,71 €	98,57%
778	Autres produits exceptionnels	1 267,01 €	1,43%
Recettes Réelles de Fonctionnement		88 732,72 €	100,00%

Les redevances de stationnement s'élèvent à **87 465,71€** et représentent 98.57% des recettes réelles de fonctionnement.

Les autres produits exceptionnels correspondent à un avoir sur consommation électrique et des remboursements de sinistre.

4-1-2 – Analyse des dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement se décomposent de la façon suivante :

		CA 2022	Pourcentage
011	Charges à caractère général	33 781,94 €	82,68%
012	Charges de personnel	7 073,40 €	17,31%
67	Charges exceptionnelles	3,00 €	0,01%

Dépenses Réelles de Fonctionnement	40 858,34 €	100,00%
---	--------------------	----------------

Charges à caractère général (chapitre 011)

Montant CA 2022 = 33 781,94€ soit 82.68% des dépenses réelles de fonctionnement. Ces dépenses correspondent aux différents frais généraux (fluides, entretien, maintenance, assurances, ---) engagés pour la gestion des parcs de stationnement fermés et se décomposent selon le tableau suivant :

		CA 2022
6061	Fournitures non stockables : fluides	4 005,62 €
6063	Fournitures entretien et petit équipement	98,12 €
6068	Autres matières et fournitures	1 321,40 €
611	Sous-traitance générale	825,00 €
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	240,00 €
6156	Maintenance	13 843,51 €
6161	Assurances	6 169,28 €
618	Divers	200,00 €
6262	Frais de télécommunications	220,32 €
627	Services bancaires et assimilés	6 858,69 €
TOTAL des charges à caractère général		33 781,94 €

Charges de personnel (chapitre 012)

Montant CA 2022 = 7 073,40€ soit 17.31% des dépenses réelles de fonctionnement.

Il s'agit du remboursement de la mise à disposition du personnel affecté au budget Stationnement Parcs fermés, au profit du budget principal de la Ville.

4-2 – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

4-2-1- Analyse des recettes réelles d'investissement

Aucune recette réelle d'investissement.

4-2-2- Analyse des dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **63 428,94€** et correspondent à :

- L'installation de toilettes automatiques sur le parking aérien du funiculaire, les travaux de génie civil et de raccordement aux réseaux d'assainissement et électrique,
- L'installation d'une alarme détection intrusion au local vidéosurveillance,
- La remise en état de la centrale de détection de gaz dans le parking souterrain du funiculaire.

4-3– LES OPERATIONS D'ORDRE

Absence d'opérations d'ordre au chapitre 43 qui retrace les opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement liées à la comptabilité de stock.

Equilibre entre DF chapitre 042 et RI chapitre 040

- Dotations aux amortissements (dépense 68, recette 28)

DF 042			RI 040	
6811	Dotation aux amortissements	19 192.00€	Amortissement des immobilisations	28...
		19 192.00€		

Equilibre entre DI chapitre 040 et RF chapitre 042

- Absence d'opérations d'ordre sur ces chapitres